

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 04 JANVIER 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N° 2022.4

Nombre de membres :

Afférents au Conseil Municipal	29		
En exercice	29		
Qui ont pris part à la délibération	27	Pour :	27
		Contre :	0
		Abstention	0

Date de la convocation : 27 décembre 2021

L'an deux mille vingt-deux et le quatre janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'AUCAMVILLE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au Foyer municipal, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur Gérard ANDRE, Maire.

Présents : M. Gérard ANDRE, Mme Roseline ARMENGAUD, M. Fabrice IGOUNET, Mme Valérie VIGNE, M. Patrick FERRARI, Mme Annette BALAGUE, M. Félix MANERO, Mme Véronique FABREGAS, M. Francis MUSARD, Mme Monique PONS, M. Patrick DUBLIN, M. Bertrand DEBUISSER, M. Daniel THOMAS, Mme Lylia CHALLAL, Mme Caroline CHALLET, Mme Nelly DENES, Mme Thérèse FOISSAC, M. Jean-Pierre JAMMES, Mme Christine MERLE-JOSE, M. Thierry RAFAZINE, M. Laurent TALBOT, M. Nicolas TOURNIER.

Pouvoir(s) : M. Jean-Charles VALMY pouvoir à Mme Monique PONS, Mme Caroline ANDREU pouvoir à M. Gérard ANDRE, M. Jean-Jacques BECHENY pouvoir à Mme Roseline ARMENGAUD, Mme Marie CLAIREFOND pouvoir à M. Bertrand DEBUISSER, Mme Hélène TOULY pouvoir à Mme Annette BALAGUE.

Absent(s) excusé(s) : M. Alexis FRIGOUL, Mme Mireille OVADIA.

Secrétaire de séance : Mme ARMENGAUD.

Objet de la délibération : MARCHÉ DE TRAVAUX POUR LE RÉAMÉNAGEMENT DU BÂTIMENT SITUÉ 18 ROUTE DE FRONTON EN BAR-BRASSERIE : ATTRIBUTION DU LOT PEINTURE

Exposé :

Dans le cadre du projet cœur de ville, la commune a décidé de transformer le bâtiment situé 18 route de Fronton lui appartenant en bar brasserie. Un marché de travaux décomposé en six lots a été lancé selon une procédure adaptée avec une date limite de remise des offres fixée au 27 septembre 2021. Par délibération n°2021.116 en date du 19 octobre 2021, les lots n°1 à 5 ont été attribués.

Le lot n°6 Peinture a été déclaré sans suite pour cause d'infructuosité par délibération n°2021.131 en date du 23 novembre 2021.

Une nouvelle procédure adaptée a été lancée avec une date de remise des offres au 15 décembre 2021.

3 plis dématérialisés ont été réceptionnés par le service Marchés publics de la commune.

Un travail de conformité administrative, d'analyse technique et de négociation d'ordre financier et technique, comme prévu dans le règlement de consultation, a permis de déterminer l'offre économiquement la plus avantageuse pour chacun des lots.

Décision :

Le Conseil Municipal,

Vu les articles L. 2123-1, L. 2131-1 et R. 2123-1 du code de la commande publique,

Vu le rapport d'analyse des offres annexé,

Entendu l'exposé de M. MUSARD, Huitième Adjoint, et après en avoir délibéré,

Décide

Article 1 : d'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché de travaux de peinture dans le cadre du réaménagement du bâtiment situé 18 route de Fronton en bar brasserie ainsi que toutes les pièces nécessaires à l'exécution de ce marché avec l'entreprise DECOS 2000, située 26 Rue Jean Mermoz, 31140 FONBEAUZARD, SIRET n°424 639 672 00049.

Article 2 : le marché est attribué pour un montant de 12 346,38 € HT.

Le Maire,

Gérard ANDRE

Document signé électroniquement

Accusé de réception en préfecture
031-213100225-20220104-04012022_4-DE
Reçu le 07/01/2022

Signé par serialNumber=0001,CN=Gérar
d ANDRE,T=Maire,OU=élu,OU=
0002 21310022500019,OU=MAI
RIE D'AUCAMVILLE,2.5.4.97=

#0 Conseil Municipal du mardi 04 janvier 2022
Délibération n°2022.4 : Marché de travaux pour le réaménagement d
Fronton en bar-brasserie : attribution du lot pe
IE D'AUCAMVILLE,L=SAINT AL
BAN CEDEX,C=FR
06/01/2022



AUCAMVILLE